

POSTULAT

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ci-après, le groupe Socialiste et ouverture vous présente le postulat sur l'achat de nouvelles cartes CFF:

Après avoir étudié la situation de nombreuses communes environnantes, nous avons constaté que la commune d'Avry met à disposition de ses citoyens 6 cartes CFF, celle de Belfaux 4 et les autres communes légèrement plus petites généralement 2. De plus, la grande majorité des communes pratiquent un tarif différent entre ses citoyens et les personnes d'autres communes, la différence pouvant aller de 5 CHF à 8 CHF (tarif maximum CHF 48). Enfin, un grand nombre de commune réserve ses cartes pour les habitants de la commune jusqu'à 7 voire 2 jours avant leur utilisation.

Aussi, au vu de ce qui précède, et afin de favoriser la mobilité douce d'un plus grand nombre de citoyens par un moyen peu onéreux (CHF 14'000.- par carte), nous vous proposons d'acquérir deux cartes CFF supplémentaires. De plus, nous vous demandons d'une part, de pratiquer un tarif différentiel entre les citoyens et les non-citoyens de la commune et d'autre part, de réserver l'acquisition de ces cartes journalières aux seuls habitants de la commune pendant un certain temps. A ce propos, nous vous rappelons que seuls les habitants de la commune supportent le déficit de ce service et donc doivent en être les premiers bénéficiaires.

Catherine Guillaume Girard, conseillère générale, GSO